



LE PETIT MAQUET



Madame, Monsieur,

Avec la crise sanitaire liée au coronavirus nous venons de vivre un épisode particulièrement inédit dans notre existence. Vous avez su majoritairement respecter les consignes du confinement ce qui a certainement contribué au fait que peu de nos habitants ont été touchés par la covid 19. Soyez-en remercié et je tiens aussi à remercier et féliciter toutes celles et ceux qui durant cette période se sont impliqués, notamment les personnels soignants, les enseignants, le personnel communal et tous les bénévoles qui ont spontanément proposé de fabriquer des masques, de les distribuer, d'être à l'écoute de notre population et d'avoir contribué à rendre cette période un peu moins difficile et anxiogène.

Mais attention cette crise sanitaire n'est pas terminée, une deuxième vague est possible. Continuez à rester vigilants et prudents notre avenir dépend de notre attitude.

La nouvelle équipe municipale est en place. Vous nous avez renouvelé votre confiance et tout sera fait pour ne pas vous décevoir. De nombreux projets sont à l'étude et vous serez informés de leur avancement. Mais aujourd'hui beaucoup de questions sont sans réponses. La crise économique et sociale risque d'être encore plus dure. Comment pourrions nous gérer cela dans un petit village comme le nôtre ! Néanmoins il nous faudra être inventifs, changer nos habitudes, nos modes de vie et renforcer la solidarité au sein de notre communauté, c'est notre détermination. Il nous faut réussir et nous comptons sur votre implication à nos côtés.

Restez prudents, vigilants, prenez soin de vous et de vos proches et comptez sur nous pour vous soutenir et vous aider.

Bien à vous.

P. Canot.



Mairie

Tél. : 03.24.32.63.02

Fax : 03.24.32.68.87

mairie.secheval08@
wanadoo.fr

www.secheval.fr

[https://
www.facebook.com/
secheval](https://www.facebook.com/secheval)

Ouverture :

Lundi, Mardi, Jeudi,
Vendredi et Samedi
de 8H30 à 12H00.

**N° de téléphone de
M. le Maire et des
Adjointes :**

M. **Canot** Philippe :
06.07.70.75.52

M. **Valsesia** Hervé :
06.79.02.90.40

M. **Robin** Thierry :
03.24.32.61.70

M^{me} **Flambeaux**
Francine:
03.24.32.58.62

M. **Scolari** José :
03.24.54.45.56

Conseil municipal : Séance du 26 mai 2020.

Sous la présidence de M. Philippe Canot, Maire.

**Présents : Mmes Agon, Canon, Faure, Flambeaux, Peltier et Villedieu..
MM. Arnould, Nenin, Picot, Robin, Scolari, Stillen et Valsesia.**

Absents : M. Ducoudray procuration à M. Canot.

Secrétaire de séance : M. Hervé Valsesia.

Approbation du procès-verbal de la séance du 29 octobre 2019 :

Le Conseil Municipal approuve le procès-verbal de la séance du 29 octobre 2019.

Mr Stillen doyen de l'assemblée ouvre la séance et fait procéder à l'élection du Maire.

Election du Maire :

Un candidat, M. Canot Philippe ; vote à bulletin secret : 15 pour.

Mr Canot reprend la présidence du Conseil Municipal.

Nombre d'adjoints et élections des adjoints :

M. le Maire propose qu'il soit nommé 4 adjoints, le conseil Municipal à l'unanimité après en avoir délibéré approuve cette proposition. Il **s'ensuit** le vote à bulletin secret de chaque adjoint.

1^{er} adjoint M. Valsesia Hervé, élu avec 15 voix.

2^e adjoint M. Robin Thierry, élu avec 15 voix.

3^e adjoint Mme Flambeaux Francine, élue avec 15 voix.

4^e adjoint M. Scolari José, élu avec 15 voix.

Indemnité du Maire et des adjoints :

M. le Maire propose que ses indemnités soient celles des communes de - de 500 habitants et pour les adjoints celles de la strate 500 à 999 habitants.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve cette décision.

Désignation des délégués dans les organismes extérieurs.

Fédération Départementale d'Energies des Ardennes (FDEA) :

Titulaire : José SCOLARI

Suppléant : Philippe CANOT

**Syndicat du Triage Forestier de Les MAZURES :**

Titulaires : CANOT Philippe, ROBIN Thierry, SCOLARI José.

Suppléants : ARNOULD Serge, PICOT Geoffroy, STILLEN Daniel.

Délégués pour la Communauté d'Agglomération Charleville-Mézières/Sedan.

Titulaire : CANOT Philippe.

Suppléant : VALSESIA Hervé.

L'ordre du Jour étant épuisé, la séance est levée.



Après le conseil Municipal du 1er juillet M Canot a remis à Mme FLAMBEAUX et M.SCOLARI respectivement 3e et 4e adjoint leurs écharpes d'adjoints. Monsieur le Maire a profité de l'occasion pour rappeler leur dévouement lors du mandat précédent.

Conseil municipal : Séance du juillet 2020.

Sous la présidence de M. Philippe Canot, Maire.

Présents : Mmes Agon, Canon, Faure, Flambeaux, Peltier et Villedieu..**MM. Nenin, Picot, Robin, Scolari, Stillen et Valsesia.****Absents : MM. Arnould et Ducoudray procuration à MM. Canot et Valsesia.****Secrétaire de séance : M. Hervé Valsesia.****Approbation du procès-verbal de la séance du 26 mai 2020 :**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le procès-verbal de la séance du 26 mai 2020.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Approuve le compte administratif de l'exercice 2019 du budget Communal ainsi que le compte de gestion du Receveur Municipal qui est en tous points identique.

- Affecte le résultat d'exploitation de 891 667,12 € pour le budget communal (dont 464 745,78 en restes à réaliser).

- Décide de ne pas augmenter les taux appliqués en 2019 aux 2 taxes directes locales.

- vote le Budget Primitif 2020 de la commune qui se résume comme suit :

Section de Fonctionnement :

Dépenses et Recettes 840 780.34 €

Section d'investissement :

Dépenses et Recettes 1 002 950.78 €

- décide des délégations délivrées au Maire conformément à l'article L.2122-22 du C.G.C.T.

- met en place les différentes commissions Municipales dont Mr Philippe CANOT, Maire, est Président de droit.

- désigne le Conseiller en charge de viser les demandes d'autorisations d'urbanisme émanant de M. Philippe CANOT, Maire, et les décisions qui en découleront.

- procède à l'élection des 4 membres du Conseil Municipal qui siègeront au CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) ensuite 4 membres seront nommés par le Maire parmi les personnes non-membres du Conseil Municipal.

- procède à la Désignation des délégués dans les organismes extérieurs : Parc Naturel Régional (PNR) et Plan local urbanisme (PLU).

- accepte le renouvellement du contrat d'assurance statutaire du personnel auprès de la CNP pour 2020.

- fixe les tarifs municipaux pour 2020, à savoir :

Concession de cimetière cinquantenaire 66 €

Location chasse communale de Sécheval (selon coefficient fourni par l'ONF).

Droits de place des forains :

Manèges enfants, tir, pinces, pêche 38 €

Auto-skotters 80 €

Confiserie-loterie 23 €

Friterie 50 €

Affouage (la part) 37 €

location salle polyvalente 2021 :

Week-end : 375 € habitants, 655 € extérieurs,
170 € associations.

Journée : 195 € habitants, 325 € extérieurs,

105 € pour les associations ou sociétés.

Demi-journée (inchangé) 75 €

Nettoyage sols : 85 € pour la grande salle et 135 € pour la totalité des sols. Étant entendu que ceux-ci seront rendus balayés prêts à être lavés.

- décide de maintenir les tarifs 2020 pour les prix de la cantine et de la garderie pour la rentrée scolaire 2020/2021 : 3€25 le repas et 1€20 l'heure de garderie et de confier la fourniture des repas à API restauration.

- fixe les participations communales pour les CLSH (*Centre de Loisirs sans hébergement*) et séjours avec hébergement durant les vacances scolaires pour l'année 2020.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.



Saint Sylvestre

1 janvier 2020



Ambiance de folie, mardi soir, pour le traditionnel réveillon dansant de la Saint-Sylvestre de Sécheval, organisé par l'association de la jeunesse de Sécheval.

Ce réveillon a renoué avec un succès incontestable puisqu'il affichait complet. La salle des fêtes avait revêtu ses habits de lumière pour accueillir les nombreux fêtards, qui, sur les rythmes endiablés du disc-jockey DJ Bouboule, ont mis l'ambiance au passage de la nouvelle année.

Le repas préparé par M. Thierry Gicquel a été à la hauteur de sa réputation et de l'événement. C'est à l'aube, que se sont éteintes les dernières lumières de ce mémorable réveillon de la Saint-Sylvestre. Passage réussi à l'an 2020.



Rencontre seniors

23 janvier 2020.



Nos séniors qui ont pour habitude de se rencontrer un jeudi par mois ont fêté l'épiphanie. Ce moment de convivialité est également un moment où chacun et chacune vient passer un après midi de détente en jouant une partie de belote, un scrabble, une réalisation au crochet ou tout simplement un moment d'échange. Dès que les conditions sanitaires le permettront les dates vous seront communiquées.

Masques

La commune de Sécheval exprime ses plus sincères remerciements à l'ensemble des personnes qui ont participé à la confection de masques et également aux donateurs pour l'apport de tissu ou tout autre petit matériel qui a permis leurs réalisations.

Dans cette période difficile nous avons pu compter sur la solidarité et la générosité de nos habitants.

Soyez en remerciés.



Remise de médailles

7 février 2020

Le 7 février, la municipalité a récompensé plusieurs personnes pour les services rendus à la commune.

Hervé VALSESIA, Thierry ROBIN ET Sylviane ROYNETTE, adjoints au Maire et Christine VALSESIA ATSEM ont été décorés de la médaille d'honneur régionale, départementale et communale argent.

Serge ARNOULD, conseiller municipal, a reçu la médaille d'honneur régional, départementale et communale de vermeil, et Chantal GENDARME, secrétaire de mairie, la médaille d'honneur régionale, départementale et communale or.

Après avoir reçu leurs médailles les récipiendaires ont partagé le verre de l'amitié avec les invités.



Repas de chasse

22 février 2020

Les habitués du repas organisé par l'association des chasseurs avaient noté la date du 22 février sur leurs agendas. Ils étaient environ une centaine à avoir pris place dans la salle polyvalente pour apprécier le repas dressé par M. Gicquel et danser sur l'animation musicale de DJ Bouboule.

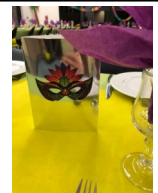
Cette soirée s'est déroulée dans une ambiance conviviale comme habituellement.



Repas de l'Association des Parents d'Elèves (APE)



Organisation d'une soirée carnaval par L'APE Sécheval



Utavi Karam

7 mars 2020



Le 7 mars nous étions une cinquantaine de personnes à participer à la marche d'une douzaine de kilomètres organisée par l'association « Utavi Karam ». Utavi Karam est une association à but non lucratif qui intervient dans les villages d'Inde du sud et qui signifie "coup de main" en Tamoul,

Pour mieux les connaître, n'hésitez pas à vous rendre sur leur page Facebook :

<https://www.facebook.com/Utavikaram/>





Votre Conseil Municipal

26 mai 2020



M. CANOT Philippe
Maire



M. VALSESIA Hervé
1^{er} adjoint.



M. ROBIN Thierry
2^e adjoint.



Mme FLAMBEAUX Francine
3^e adjointe.



M. SCOLARI José
4^e adjoint.



Mme AGON Aurélie
Conseillère Municipale



M. ARNOULD Serge
Conseiller Municipal



Mme CANON Joséphine
Conseillère Municipale



M. DUCOUDRAY Patrick
Conseiller Municipal



Mme FAURE Aurélie
Conseillère Municipale



M. NENIN Alexis
Conseiller Municipal



Mme PELTIER Cindy
Conseillère Municipale



M. PICOT Geoffroy
Conseiller Municipal



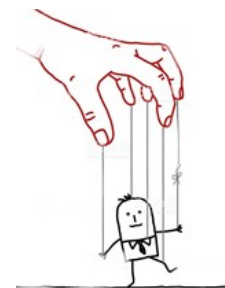
M. STILLEN Daniel
Conseiller Municipal



Mme VILLEDIEU Gaëlle
Conseillère Municipale



« PROJET MARIONNETTES » POUR LES ÉCOLIERS DE SÉCHEVAL



Dans le cadre de la semaine de la presse et des médias, durant le confinement, les élèves ont pu interviewer un marionnettiste professionnel :
Mr Pat' de la compagnie « Les Chiens de Talus ».

Il a dans un premier temps répondu par écrit à leurs questions, puis leur a proposé une série de vidéos les guidant pour construire leurs propres marionnettes et commencer à jouer avec.



Marionnettes en papier journal réalisées par les élèves

Les élèves ont participé avec plaisir à ce projet, malgré les conditions particulières de « classe à la maison ».



Nous profitons de cet article pour remercier Mr Pat et l'inviter à intervenir dès que possible à l'école pour mener à son terme ce projet en apprenant aux élèves à mettre en scène leurs marionnettes.



8 mai 2020

Le 75^e anniversaire de l'Armistice du 8 mai 1945 a revêtu un goût particulier dans nos communes Ardennaises et particulièrement dans la nôtre ; à huis clos et devant cinq personnes uniquement.

La municipalité a dû faire des choix très contraignants sur le choix des personnes qui pouvaient participer aux cérémonies. Les associations d'anciens combattants n'ont pas été conviées, l'une des consignes étant de les protéger , "eu égard à l'âge de leurs membres".

La cérémonie s'est déroulée en présence de quelques élus uniquement.

Remise des dictionnaires

26 juin 2020

Malgré les conditions encore particulières dues au coronavirus, la remise des dictionnaires aux élèves entrant en 6eme a pu avoir lieu.

Tout en gardant la distance barrière monsieur Canot entouré des institutrices a rappelé l'importance des dictionnaires aux enfants.

Cette année HENROT Benjamin, DEBOUCHEZ Liam, PIERMEE-FRADET Savana et LAGRANGE Laurine ont reçu l'édition du petit Larousse 2021 en présence de mesdames DOCQUIN Lysiane directrice de l'école, FRANCOIS Aline et FROMENTIN Laure les professeures des écoles.



Lors du conseil d'école qui a fait suite, Madame François Aline a annoncé officiellement sa nomination sur le 3^e poste qui ouvre à la rentrée.

Travaux rue Lacour



Les travaux de la rue Lacour sont désormais terminés. La réalisation des trottoirs permet de rejoindre l'école en toute sécurité et de se balader au cœur du village. L'éclairage public est passé en led et l'enfouissement des réseaux est terminé. Nous allons maintenant pouvoir nous atteler à d'autres projets.



Prochains passages de la bibliothèque :

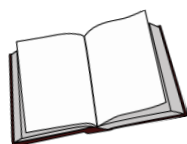
Les samedis :

19 septembre.

10 octobre

14 novembre.

12 décembre.



État Civil

Naissances

Le 19 février 2020

GIORGETTI Eliot

Décès

LE 20 février 2020

SCHOBBER Jeanine

LE 14 juillet 2020

DEBOUCHEZ ARNAUD